



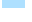



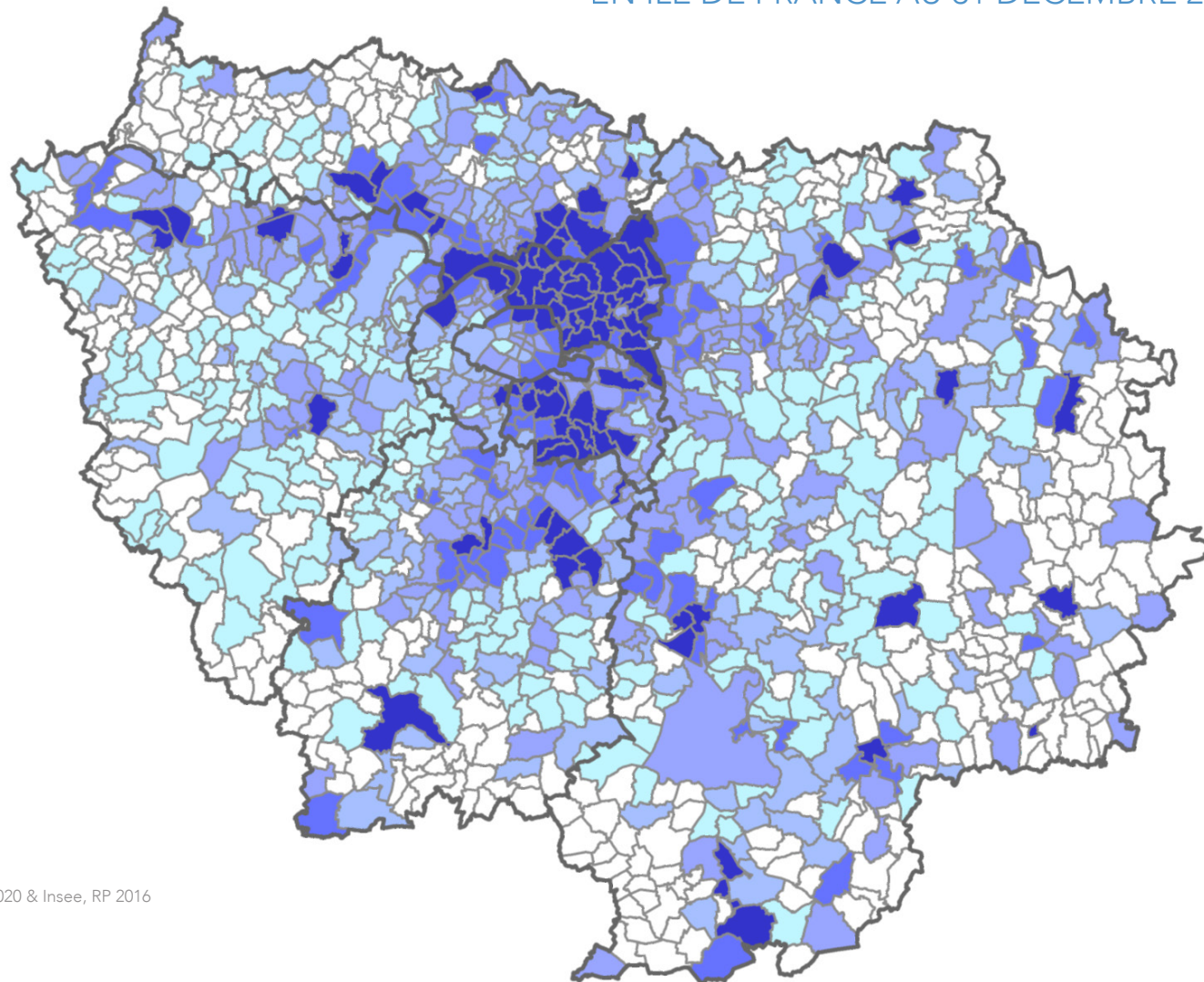
La population couverte par le Rsa
en Île-de-France au 31 décembre 2020

Taux régional : 5,9 %

Taux d'allocataires du Rsa
par commune (en %)

-  De 7 à plus
-  De 5 à moins de 7
-  De 3 à moins de 5
-  De 2 à moins de 3
-  Moins de 2
-  Sans bénéficiaire ou < à 100 allocataires

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2020 & Insee, RP 2016



Plus de 381 300 foyers résidant en Île-de-France bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa), versé par les caisses d'allocations familiales (caf) franciliennes au 31 décembre 2020. Entre juin et décembre 2020, le nombre de bénéficiaires connaît une croissance considérable de +4,5 %. De même, en glissement annuel, le nombre de bénéficiaires a nettement augmenté de +11,1 % entre décembre 2019 et décembre 2020, alors que cette évolution au niveau national est moindre (+7,4 %)¹.

Les masses financières ont ainsi progressé de +12,5 % de décembre 2019 à décembre 2020. Cette évolution apparaît alors plus marquée que celle des effectifs de la prestation sur la même période. A l'échelle nationale, l'évolution des masses financières est également moins importante (+9,2 % au cours de cette même période).

Toutefois, ces évolutions, tant du nombre d'allocataires que des masses financières allouées au Rsa, diffèrent entre le troisième et le quatrième trimestre de cette année de crise sanitaire. Ainsi, entre septembre et octobre 2020 les évolutions s'inscrivent dans une continuité de la croissance observée au premier semestre 2020. En revanche, le dernier trimestre 2020 est marqué par un ralentissement de l'augmentation du nombre d'allocataires et une légère décroissance des masses financières. Cette inflexion fait suite d'une part à l'arrêt progressif des mesures prises par la branche Famille lors du premier confinement et d'autre part, à une reprise économique.

Un scénario théorique contrefactuel appliqué à l'année 2020 complète ce bulletin d'information. Il décrit les évolutions initialement attendues, c'est-à-dire si l'augmentation du nombre de bénéficiaires du dispositif Rsa et des masses financières afférentes s'étaient inscrites dans la continuité de l'évolution observée au cours des semestres, précédant la crise sanitaire. Cette simulation permet de mettre en évidence les écarts entre les deux situations : théorique et réellement observée.

SITUATION AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2020 : RALENTISSEMENT DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN ÎLE-DE-FRANCE

Au 31 décembre 2020, le Rsa est versé à plus de 381 300 allocataires franciliens, soit une évolution semestrielle de +4,5 %, entre juin 2020 et décembre 2020 (cf. [tableau 1](#)). Toutefois, cette tendance est à nuancer avec une évolution plus prononcée au troisième trimestre 2020 (+3,9 %), puis un ralentissement de celle-ci en fin d'année (+0,6 %). Ce constat est notamment corrélé à l'amélioration du marché du travail à cette période², ainsi qu'à la prolongation des droits à l'assurance chômage du 31 octobre 2020 au 30 juin 2021. En effet un certain nombre de bénéficiaires de ce dispositif sont toujours indemnisés et ne basculent pas, de fait, vers le dispositif Rsa³.

Le dispositif couvre ainsi près de 712 850 personnes résidant en Île-de-France, au 31 décembre 2020, ce qui représente 5,9 % de la population totale francilienne. Le département de la Seine-Saint-Denis se distingue toujours par un taux de couverture deux fois plus important que celui de l'ensemble de la région (11,5 % contre 5,9 %) (cf. [carte](#)). Le Val-de-Marne et le Val-d'Oise connaissent également, dans une moindre mesure, un taux de couverture supérieur à celui de l'Île-de-France (respectivement 6,7 % et 6,5 %). Les départements les moins couverts par le dispositif restent, à l'instar du semestre précédent, les Hauts-de-Seine et les Yvelines avec un taux de couverture de 3,7 %.

En fonction de leurs ressources, les foyers allocataires bénéficiant du Rsa, peuvent aussi ouvrir droit à la prime d'activité. Ainsi, 61 400 foyers sont concernés par ce cumul en Île-de-France au 31 décembre 2020, soit 16,1 % de l'ensemble des allocataires franciliens bénéficiant du Rsa ; malgré une légère baisse, ce taux reste comparable à celui du 30 juin 2020 (16,7 %).

¹S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin mars 2021 », *Rsa conjoncture*, n°34, juillet 2021

²M. Delmas « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du Rsa », *Rsa conjoncture*, n°33, avril 2021

³S. Cazain, *Rsa conjoncture*, juillet 2021, *op.cit.*

Tableau 1 - Répartition des bénéficiaires du Rsa, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2020

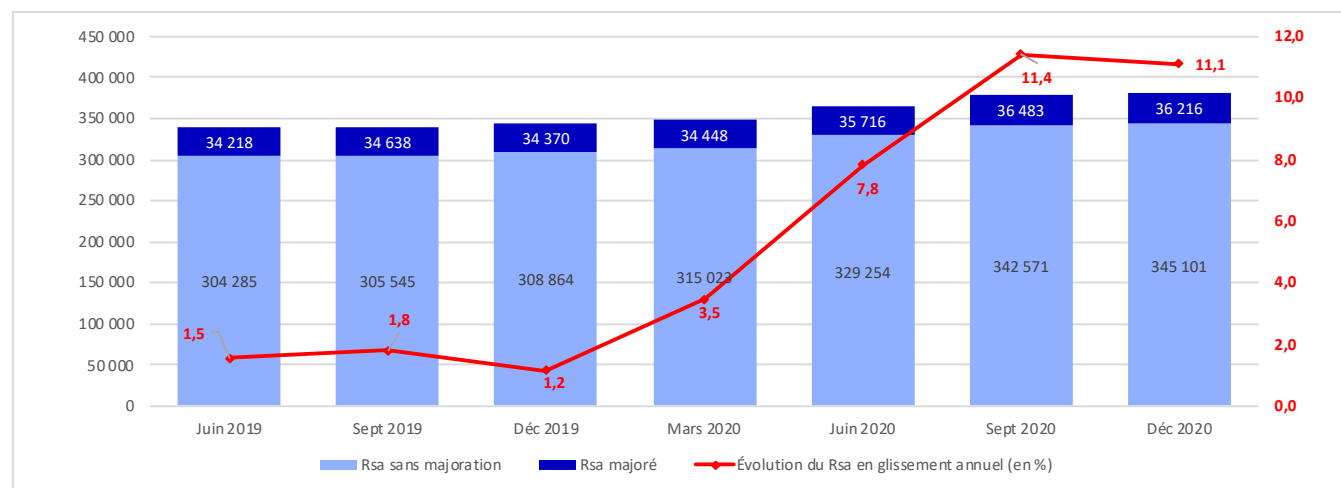
	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val -d'Oise	Île-de-France
Allocataires du Rsa	72 099	34 910	91 718	49 666	33 457	28 668	31 647	39 152	381 317
dont Rsa seul	60 266	29 269	78 950	41 761	27 333	23 173	26 036	33 128	319 916
dont Rsa et prime d'activité	11 833	5 641	12 768	7 905	6 124	5 495	5 611	6 024	61 401
dont Rsa majoré	3 748	2 700	8 914	4 517	4 515	3 006	4 319	4 497	36 216
Personnes couvertes par le Rsa	107 160	60 079	187 416	92 695	67 355	53 263	64 521	80 353	712 842
Evolution du 30/06/2020 au 31/12/2020 en % (*)	5,2	4,7	3,4	3,9	4,8	7,2	4,2	4,2	4,5
Evolution du 30/06/2020 au 30/09/2020 en % (**)	4,4	3,9	3,3	3,6	3,9	4,9	3,7	3,8	3,9
Evolution du 30/09/2020 au 31/12/2020 en % (**)	0,8	0,8	0,1	0,3	0,9	2,2	0,4	0,4	0,6
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,9	3,7	11,5	6,7	4,8	3,7	5,0	6,5	5,9

*Évolution semestrielle du Rsa. **Évolution trimestrielle du Rsa.

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 et juin 2020 - Insee, recensement de la population 2017.

Lecture : Au 31 décembre 2020, le nombre d'allocataires parisiens bénéficiaires du Rsa s'établit à 72 099.

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires du Rsa en fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)



En glissement annuel, le nombre de bénéficiaires du Rsa poursuit sa progression, avec +11,1 % entre décembre 2019 et décembre 2020 ; cependant, cette évolution entre septembre 2019 et septembre 2020 apparaît légèrement plus marquée (+11,4 %) (cf. figure 1).

Même si cet accroissement annuel concerne l'ensemble des foyers bénéficiaires, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation, cette augmentation touche plus particulièrement les foyers ne bénéficiant pas de majoration, avec une croissance très significative de +11,7 % en glissement annuel, contre seulement +5,4 % pour les bénéficiaires du Rsa majoré.

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de juin 2019 à décembre 2020.

Lecture : En décembre 2020, 36 216 allocataires franciliens sont bénéficiaires du Rsa majoré.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DE 2017 A 2020 - SIMULATION D'UNE SITUATION CONTREFACTUELLE, POUR METTRE EN EXERGUE L'EFFET DE LA CRISE SANITAIRE

La situation contrefactuelle correspond à une situation théorique qui aurait été observée sans la survenance de la crise de la Covid-19, afin d'évaluer la qualité de l'écart obtenu avec la situation réellement observée. Cette simulation est construite à partir de séries de bénéficiaires et de montants de droits depuis mars 2017, sur les données allocataires consolidées à six mois.

Une régression linéaire simple permet d'estimer les évolutions moyennes du nombre de bénéficiaires et du montant des droits au titre du Rsa, durant l'année 2020,

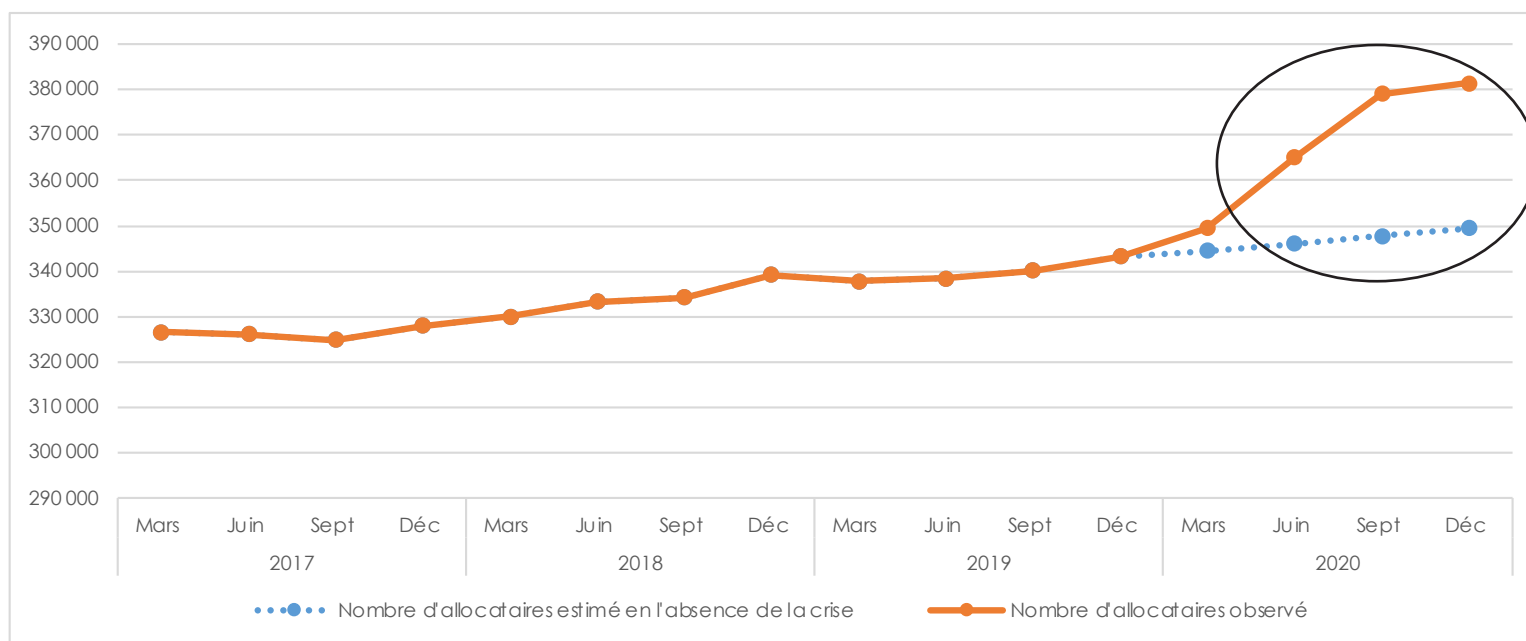
si et seulement si, ces évolutions s'étaient inscrites dans la régularité observée au cours des trimestres, précédant la crise sanitaire.

Ainsi, cette estimation met en exergue une continuité de l'évolution des effectifs du Rsa à hauteur d'environ +0,5 % par trimestre (cf. figure 2). Or, la situation réellement observée au cours de l'année 2020 est marquée par une nette augmentation du nombre de bénéficiaires du Rsa dès la fin du premier trimestre avec +1,8 % en mars.

Cette croissance s'accroît les trimestres suivants avec +4,4 % en juin et +3,9 % en septembre avant de retrouver une évolution quasi-identique à celle de l'estimation contrefactuelle, soit +0,6 % en décembre 2020.

L'écart entre la situation estimée et celle observée apparaît ainsi important, identifiant un impact réel de la crise de la Covid-19 sur le volume des allocataires franciliens bénéficiant du Rsa.

Figure 2 - Nombre d'allocataires au titre du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2017 à décembre 2020.

Lecture : En décembre 2020, selon la situation contrefactuelle, environ 349 500 allocataires franciliens auraient bénéficié du Rsa ; or selon la situation observée, 381 300 ouvraient des droits à cette date.

ÉVOLUTIONS DES FLUX SORTANT ET ENTRANT : CONTRACTION DE L'ÉCART ENTRE CES FLUX EN FIN D'ANNÉE 2020

Comme appréhendé *supra*, le nombre de bénéficiaires du Rsa augmente au cours du second semestre 2020, de près de 16 350 foyers, dont près de 14 100 foyers entre juin et septembre 2020 et seulement 2 300 au cours du dernier trimestre de l'année.

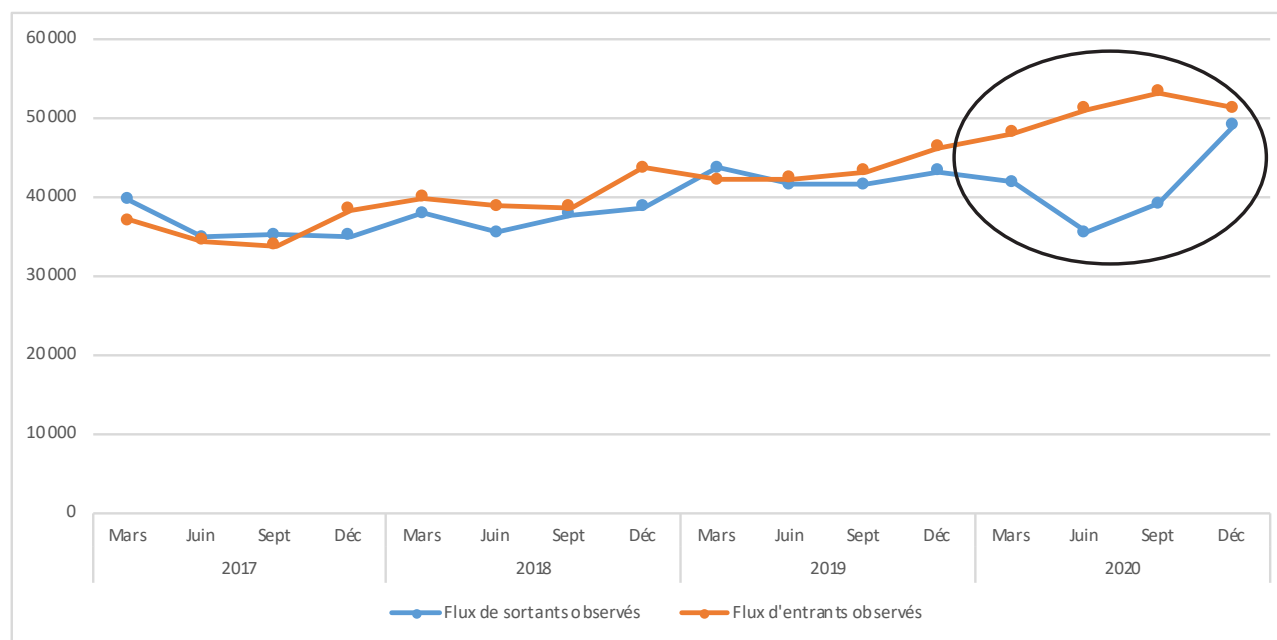
Cette croissance des effectifs des foyers allocataires tient compte de deux facteurs : du nombre d'ouvertures de droit au Rsa (entrées) et du nombre de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur cette période. Ainsi, l'écart entre les flux, entrant

et sortant, se caractérise par un effet de ciseau au premier semestre de l'année, suite à l'accroissement du nombre d'entrées et à la baisse du nombre de sorties, la diminution due notamment aux mesures de la branche Famille⁴, mises en place au cours du premier confinement (cf. figure 3).

Toutefois, après un arrêt progressif de ces mesures à compter de septembre, le second semestre 2020 est de fait marqué par une forte augmentation des sorties du dispositif, accompagnée d'une diminution du nombre d'entrées dans le

dispositif au cours du dernier trimestre, eu égard à une légère reprise du marché du travail, telle qu'évoquée *supra*. Ainsi, ces deux flux convergent à nouveau en fin d'année 2020.

Figure 3 - Nombre d'entrants et de sortants du dispositif Rsa par trimestre

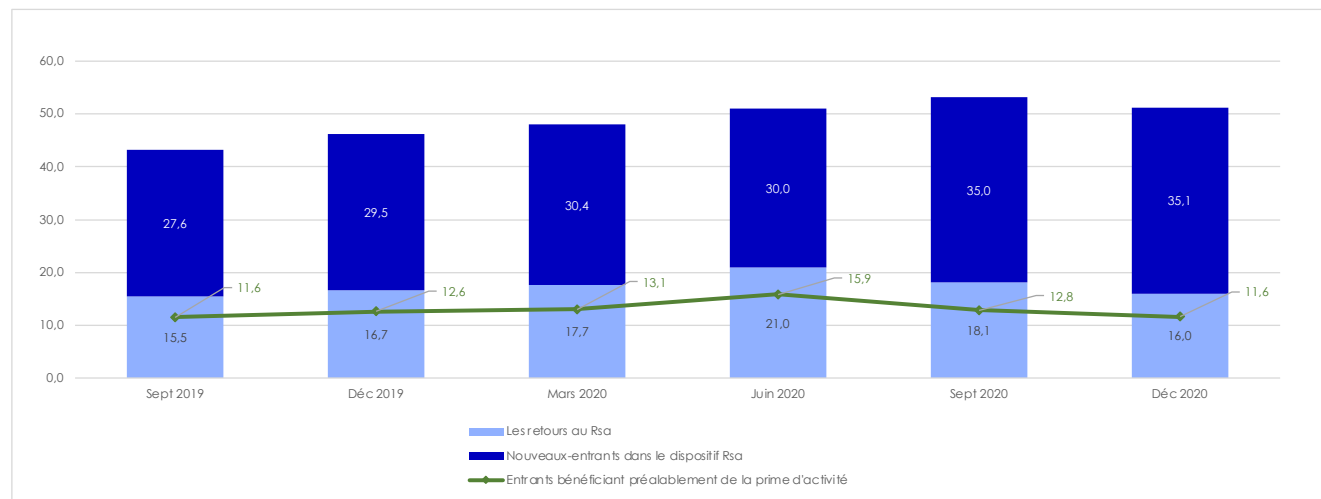


Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2017 à décembre 2020.

Lecture : En juin 2020, selon la situation contrefactuelle, environ 47 000 allocataires franciliens seraient entrés dans le dispositif Rsa alors que la situation réellement observée fait apparaître l'entrée de 51 000 bénéficiaires.

⁴ La branche Famille, afin de sécuriser la situation financière des allocataires les plus vulnérables, a maintenu les droits des allocataires n'ayant pas renseigné leur déclaration trimestrielle de ressources (Dtr) et suspendu les contrôles pendant la période de confinement nécessitée par la Covid-19. (S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin juin 2020 », *Rsa conjoncture*, n°31, octobre 2020)

Figure 4 – Nombre d'entrants dans le dispositif Rsa selon leur situation au trimestre précédent (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2020.

Lecture : Le nombre d'entrants entre mars 2020 et juin 2020 au Rsa n'étant pas concernés par le Rsa en mars 2020 s'établit à 30 000 en Île-de-France.

décembre 2020. De même, le nombre de retours dans le dispositif, de la part des allocataires ayant des droits au Rsa suspendus diminue de près de 5 000 allocataires sur cette même période. Cette double décroissance des allocataires en provenance de la prime d'activité et de ceux ayant à nouveau droit au Rsa, peut aussi trouver son explication dans l'amélioration du marché du travail constatée à la fin de l'année 2020, comme évoqué *supra*.

Près de 48 900 foyers sortent du dispositif dans le courant du quatrième trimestre de l'année (cf. figure 5), soit près de 13 400 foyers de plus que six mois auparavant (35 500 sorties entre mars et juin 2020). Comme mentionné ci-dessus, cet écart est marqué par la croissance significative du nombre de sorties du dispositif à partir de septembre 2020, suite à l'arrêt des mesures de maintien des droits et à une reprise économique à partir de l'automne 2020.

Ainsi, les flux, afférents au dispositif Rsa à la fin de l'année 2020, sont plus marqués par une augmentation indéniable des sorties, que par la baisse des entrées qui reste très légère au cours de ce quatrième trimestre.

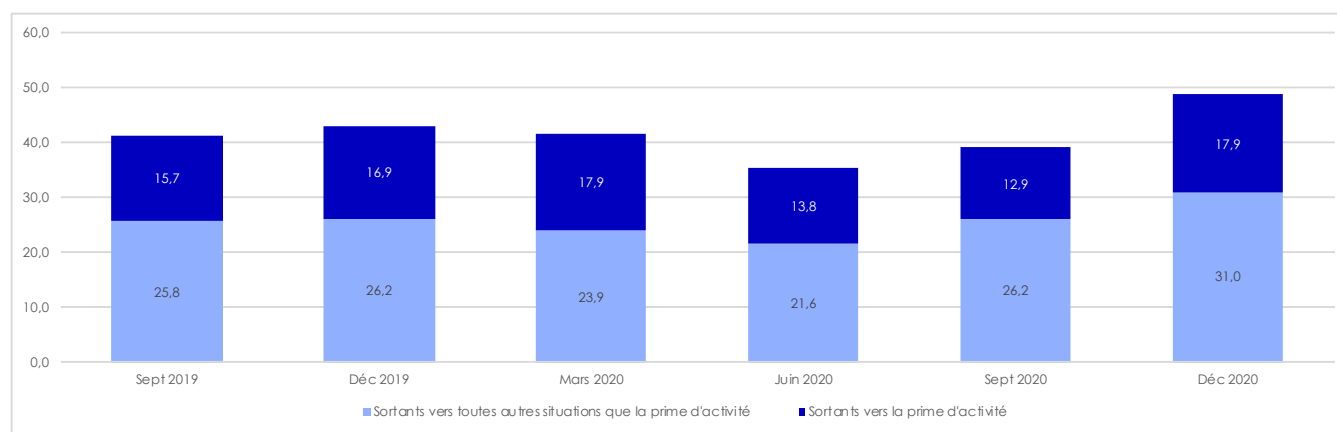
Ainsi, entre juin et septembre 2020, près de 53 200 foyers sont dénombrés en tant qu'entrants dans le dispositif Rsa (cf. figure 4). Leur nombre apparaît légèrement moins important au dernier trimestre 2020 : plus de 51 100 foyers entrent entre septembre et décembre 2020.

Cette légère diminution, du nombre d'ouvertures de droit en fin de l'année, pourrait en partie s'expliquer par la mesure relative au droit au chômage partiel qui amortit le nombre de licenciements, ainsi que le nombre de nouveaux allocataires entrant dans le dispositif Rsa⁵.

La typologie des entrées, au cours du second semestre, se caractérise par une augmentation du nombre de nouveaux-entrants⁶. Cette évolution s'élève à + 17 % entre le 30 juin 2020 et le 31 décembre 2020, avec une stabilité en fin d'année après la croissance importante constatée à compter de septembre 2020.

A *contrario*, l'ensemble des bénéficiaires, entrant dans le dispositif Rsa et bénéficiant préalablement de la prime d'activité, décroît nettement au cours du second semestre 2020, passant de 15 900 entrées en juin 2020 à 11 600 en

Figure 5 – Nombre de sortants du Rsa ouvrant droit à la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2020.

Lecture : Le nombre de sortants entre septembre 2020 et décembre 2020 du Rsa issus de toutes autres situations que la prime d'activité s'établit à 31 000 en Île-de-France.

⁵M. Delmas, Rsa conjoncture, avril 2021, *op.cit.*

⁶Les allocataires non-concernés par le dispositif au trimestre précédent.

AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES MASSES FINANCIÈRES EN GLISSEMENT ANNUEL

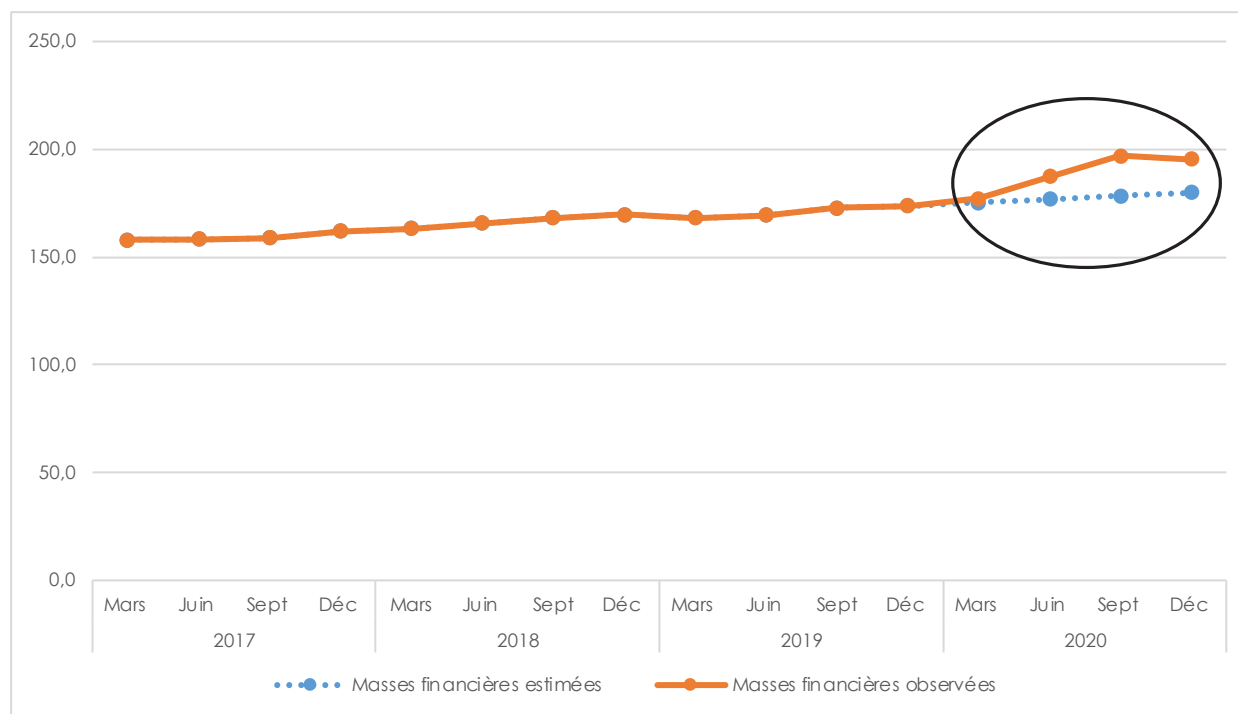
Entre septembre et décembre 2020, les caf franciliennes ont versé 195,4 millions d'euros au titre du Rsa, contre 173,6 millions d'euros un an auparavant, soit une augmentation annuelle de +12,5 % (cf. figure 6). Cette forte évolution en glissement annuel entre décembre 2019 et décembre 2020 est néanmoins moindre par rapport à celle enregistrée au cours du troisième trimestre de l'année (196,9 millions d'euros en septembre 2020, soit +14 % en comparant avec le mois de septembre 2019). Selon la situation contrefactuelle, les masses

financières auraient dû évoluer de manière plus continue et plus modérée entre décembre 2019 et décembre 2020, avec une évolution estimée à +3,6 %.

Le montant moyen de la prestation versée reste, quant à lui, stable entre juin 2020 et décembre 2020 (513 € en juin et 512,5 € en décembre 2020). Comparé au montant moyen en décembre 2019, celui de décembre 2020 est en revanche supérieur de +6 € ; ce constat est représentatif de la baisse des ressources des allocataires sur cette période et de la

revalorisation du montant forfaitaire au cours du premier semestre 2020. Par ailleurs, la très légère diminution du montant moyen enregistrée à la fin de l'année peut en partie s'expliquer par la reprise économique sur cette période, et en conséquence, une augmentation des ressources trimestrielles des allocataires.

Figure 6 - Les masses financières du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle (en millions d'euros)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2017 à décembre 2020.

Lecture : Entre septembre et décembre 2020, 195,4 millions d'euros sont délivrés aux foyers allocataires au titre du Rsa en Île-de-France.

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période⁷. Le montant forfaitaire est revalorisé au 1er avril de chaque année (+ 0,9 % en avril 2020)⁸ et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation de +10,0 % sur 5 ans⁹. Les revalorisations ont de fait un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles ceux proches du seuil de non versement.

Par ailleurs, afin de sécuriser la situation financière des allocataires les plus vulnérables lors de la première période de confinement entre mars et mai 2020, la branche Famille a maintenu les droits des allocataires au titre du Rsa n'ayant pas fourni leur déclaration trimestrielle de ressources. Ainsi, durant cette période les actions de contrôles ont été suspendues. Ces mesures de branche ont eu un effet important sur le deuxième et le troisième trimestre 2020¹⁰.

Maria Antol
Ctrad – caf en Île-de-France

⁷ Évolution du Rsa depuis janvier 2016 : comment relier l'évolution des dépenses à celle des allocataires ? Cnaf, Direction des statistiques, des études et de la recherche. Message à l'attention des directeurs de caf, juillet 2018.

⁸ S. Cazain, *Rsa conjoncture*, n°31, *op.cit.*

⁹ Depuis le 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 % chaque année sur 5 ans dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS). Depuis 2013 et jusqu'à fin 2017, le Rsa a donc augmenté de + 62,24 euros soit + 13 % en 5 ans, en tenant compte des revalorisations liées à l'inflation. Au 1er avril 2020, le montant du Rsa pour une personne seule s'établit à 564,78 euros.

¹⁰ S. Cazain, *Rsa conjoncture*, n°31, *op.cit.*